



## SMUC LOISIRS - MERCREDIS 2022/2023

### ECOLE JEANNE D'ARC

Chers parents,

Le SMUC Loisirs vous informe des modalités d'inscription aux mercredis de l'année scolaire 2022/2023 dans le cadre de son accueil de loisirs à l'école Jeanne d'Arc :

- **Mercredi Journée** uniquement
- **Repas compris** (goûter à fournir)
- Horaires d'accueil : Matin : 8h/9h - Soir : 17h/18h
- Adhésion SMUC : 20€/enfant/an
- Tarif : 30€/enfant/Mercredi
- Moyens de paiement acceptés : Chèque, espèces, carte bleue, chèques vacances
- Possibilité de paiement en plusieurs fois (uniquement par chèque à l'ordre du SMUC)

L'inscription se fera dans les locaux du SMUC Loisirs au 65 avenue Clot Bey 13008 Marseille à compter du **lundi 16 mai 2022 de 9h à 13h.**

#### **DOCUMENTS OBLIGATOIRE** pour valider l'inscription :

- Fiche sanitaire à remplir et à signer (Cf. pièce jointe)
- Document attestant de la situation au regard des obligations vaccinales (photocopie vaccins du carnet de santé ou attestation du médecin)
- Avis d'imposition 2021
- PAI (projet d'accueil individualisé) si troubles de la santé

**Toute demande d'inscription avec documents ou règlement manquants ne pourra pas être validée.**

Pour faciliter l'inscription, vous trouverez ci-dessous le calendrier des 36 mercredis de l'année 2022/2023 :

Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
07	05	09	07	04	01	01	05	03	07	05
14	12	16	14	11	08	08	12	10	14	
21	19	23		18		15		17	21	
28		30		25		22		24	28	
						29		31		

Le SMUC vous remercie pour votre fidélité et votre confiance.

**SMUC Loisirs**